

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 28 Mars 2018** à 19h00 Salle Henri Martel, 163 Rue Salvador Allendé 59151 Arleux que se sont réunis les délégués désignés par les communes et la communauté d'agglomération du Douaisis adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

Nombre de communes adhérentes : 11

Nombre de communes de la communauté d'agglomération du Douaisis : 35

Nombre de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 37

Absents : 3

Procuration : 5

Secrétaire de Séance : Jacques LECLERCQ

Etaient présents (délégués titulaires) : 34

Christian VITU (Aniche) - Youssef MANHAB (Auberchicourt) - Pascal JONIAUX (Bruille lez Marchiennes) - Didier FERREZ (Emerchicourt) - Alain BRUNEEL (Lewarde) - Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) - Pascal PRUVOST (Monchecourt) - Michel HAREMZA (Montigny en Ostrevent) - Joel PIERRACHE (Pecquencourt) - Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) - Damien FRENOY (CAD/Cantin) - Marylise FENAIN (CAD/Cuincy) - Didier TASSEL (CAD/Fressain) - Francis FUSTIN (CAD/Goelzin) - Jean Claude DHALLUIN (CAD/Courchelettes) - Michel LEBLOND (CAD/Férin) - Jacques LECLERCQ (CAD/Roost Warendin) - Christian POIRET (CAD Lauwin Planque) - Christian HATU (CAD/Lambres lez Douai) - Joël THOREZ (CAD/Arleux) - Robert STRZELECKI (CAD/Flers en Escrebieux) - Christophe DUMONT (CAD/Sin le Noble) - Henri COQUELLE (CAD/Faumont) - Henri DERASSE (CAD/Aubigny au Bac) - Claudine PARNETZI (CAD/Waziers) - Marilyne LUCAS (CAD/Guesnain) - Jacques ELIAS (CAD/Anhiers) - Dominique RICHARD (CAD/Waziers) - Romuald SAENEN (CAD/Guesnain) - Véronique LEGRAND (CAD/Sin le Noble) - Nadia BONY (CAD/Douai) - Arnaud PIESSET (CAD/Lallaing) - Jean Michel SZATNY (CAD/Dechy) - Frédéric CHEREAU (CAD/Douai).

Etaient présents (délégués suppléants) : 3

Anna LEARDI suppléante de Colette CAPA (CAD/Roost Warendin) - Henri JARUGA suppléant de Didier CARREZ (CAD/Sin le Noble) - Jean MORTREUX suppléant de Denis LAMY (CAD/Goelzin).

Etaient présents par procuration : 5

Marc HEMEZ (Aniche) donne pouvoir à Christian VITU (Aniche) - Georges CINO (Ecaillon) donne pouvoir à Jean Michel SZATNY (CAD/Dechy) - Alain SEGOND (CAD/Râches) donne pouvoir à Damien FRENOY (CAD/Cantin) - Thierry FAIDHERBE (CAD/Flers en Escrebieux) donne pouvoir à Robert - STRZELECKI (CAD/Flers en Escrebieux) - Jean Luc DEVRESSE (CAD/Douai) donne pouvoir à Nadia BONY (CAD/Douai).

Etaient absents et excusés : 3

Marie BONNAFIL (Aniche) - Bruno MUNDT (Loffre) - Alain KLEE (CAD/Lallaing).

OBJET : INDEMNITE DE CONSEIL

Monsieur HAREMZA rappelle que les comptables publics peuvent fournir personnellement et en complément de leurs obligations professionnelles une aide technique aux collectivités territoriales qui les sollicitent dans les conditions fixées par l'article 97 de la loi du 2 mars 1982, le décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 et les arrêtés du 16 décembre 1983 et du 12 juillet 1990.

A ce titre, ils peuvent bénéficier d'une indemnité de conseil. L'attribution de cette indemnité de conseil et son montant font l'objet d'une décision de l'organe délibérant de la collectivité.

Le montant de l'indemnité de conseil est déterminé à partir de la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre, des trois derniers budgets exécutés, à laquelle est appliqué le barème figurant dans les arrêtés susmentionnés.

L'assemblée délibérante a toute latitude pour moduler ce montant en fonction des prestations demandées au comptable.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de sa séance du 24 Janvier 2018.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir octroyer à Monsieur Borkowski pour la durée de la mandature une indemnité de conseil telle que définie ci-dessus sans modulation.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45
Nombre de votants : 42
Suffrage exprimé : 42
Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0

DECIDE d'octroyer à Monsieur Borkowski pour la durée de la mandature une indemnité de conseil telle que définie ci-dessus sans modulation.

Fait et délibéré en séance

Le Président,
Christian HATU



Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Syndicat Mixte des Transports du Douaisis
Numéro de l'acte	SMTD-18-03-5-1
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	7.10 - Divers
Objet de l'acte	SMTD-INDEMNITE DE CONSEIL
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-255900441-20180404-SMTD-18-03-5-1-DE
Date de transmission de l'acte	04/04/2018
Date de réception de l'accuse de réception	04/04/2018